

RENTREE 2011 du REAO-MALI

13 mai 2011 - Azalai Hôtel Salam- Bamako,

- Son Excellence Madame le Premier Ministre du Mali
- Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement du Mali,
- Honorables Députés,
- Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs de missions diplomatiques accrédités au Mali,
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires Techniques et Financiers du Mali,
- Messieurs les Présidents des organisations du Secteur Privé
- Mesdames et Messieurs les opérateurs économiques du Mali,
- Mesdames, Messieurs,
- Honorables invités

Au nom des membres du REAO- MALI, je commencerai par remercier S.E Madame le Premier Ministre d'honorer de sa présence cette rentrée annuelle de notre organisation, perpétuant ainsi une tradition installée.

Nos sincères remerciements à tous les participants à ce dîner d'échanges.

J'ai le plaisir de féliciter Mme le Premier Ministre et tout son gouvernement pour leur nomination à ces postes de grandes responsabilités pour la marche de la République.

Le REAO Mali vous assure de son soutien et sa disponibilité pour continuer le nécessaire dialogue Etat-Secteur Privé, pour une véritable croissance économique de notre pays.

C'est le moment de nous réjouir de l'existence d'un certain nombre d'initiatives de la part de l'Etat. Au nombre desquelles, nous notons ;

- Le Comité Mixte de Suivi des Reformes pour le Secteur Privé, que vous présidez.
- La Loi d'Orientation du Secteur Privé.
- L'API (Agence pour la Promotion des Investissements)

Ce soir, nous nous interrogerons sur « **Quel accompagnement du Secteur Privé pour une croissance économique au Mali ?** »

En réalité, elle est là la croissance. Il faut juste rappeler que le taux moyen de 5% n'est pas suffisant pour impulser un réel développement du pays.

Les dernières revues avec le FMI et la Banque Mondiale confirment les succès du Mali en matière de Stabilité macro économique et financière. Tous s'accordent sur le constat de la faiblesse de la croissance économique et la faible diversification économique.

L'atteinte des objectifs du Millénaire pour le Développement exige la création de 120 à 150 000 emplois par an.

S.E Madame le Premier Ministre, le REAO souhaite que les débats de ce soir apportent des éclairages sur les questions clés pour toute politique de développement économique. Il s'agit entre autres de :

- Quelle politique pour atteindre le minimum de 7% croissance annuelle, pour compenser la forte croissance démographique ?
- Si nous sommes tous d'accord pour considérer que le Secteur privé est le vecteur de cette croissance, est-on sûr que ce secteur privé est dans les conditions pour assumer sa responsabilité historique ?
- Est-ce que votre stratégie de développement industriel est suffisamment vigoureuse pour permettre la création de nouvelles industries, de soutenir celles existantes et d'apporter l'accompagnement nécessaire à la relance de celles en difficultés ?
- Quelle stratégie pour atténuer l'impact négatif de la crise ivoirienne sur les entreprises maliennes ?
- De même, le Tourisme est à l'arrêt dans notre pays pour des raisons non économiques. Quelle stratégie de sortie de crise et quel accompagnement économique pour les entreprises sinistrées ?

Vous remarquerez que quand nous parlons de secteur privé, il s'agit naturellement du secteur privé productif formel.

- Celui qui produit par l'agriculture, l'industrie et les services.
- C'est également celui qui contribue au budget de l'Etat en payant ses impôts et taxes.

La loi d'orientation du secteur privé(LOSP), adopté par l'Assemblée Nationale à l'initiative du Gouvernement, fixe le cadre général pour un développement du secteur privé dans notre pays.

Quand est-il concrètement ?;

- Du climat et de l'environnement des affaires
- De l'attractivité du pays pour les investisseurs nationaux et étrangers
- De la justice, recours des investisseurs en cas de litiges
- De la fiscalité, capable à la fois de favoriser ou de tuer l'initiative privée

S.E Madame le Premier Ministre, les questions et les préoccupations sont nombreuses et diverses.

Nous avons souhaité les aborder sous 4 angles, présentés par 4 de nos membres inspirés par leur vécu quotidien et leur expertise.

Il s'agit de ;

1. Le cadre réglementaire, à savoir l'analyse des reformes entreprises
2. Le financement du secteur privé ; éternelle question
3. La concurrence déloyale dont la régulation est du ressort de l'Etat
4. L'administration dédiée au développement du secteur privé.

Bon appétit et bon débat.